

**Conseil économique et social**

Distr. générale
10 décembre 2013
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants**Cinquante-septième session**

Vienne, 13-21 mars 2014

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

**Situation mondiale en ce qui concerne le trafic
de drogues et recommandations des organes
subsidiaires de la Commission****Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues****Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues jusqu'en 2012 et les statistiques sur les cultures illicites jusqu'en 2013, dans la mesure de leur disponibilité.

L'Afghanistan continue de représenter la majeure partie des cultures illicites de pavot à opium dans le monde et la culture de cette plante y a atteint un niveau record en 2013. La superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a diminué en 2012; les saisies mondiales de cocaïne sont toutefois demeurées stables. Les saisies mondiales de méthamphétamine ont continué d'augmenter en 2012 et ces dernières années, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement étendu. Le cannabis est demeuré la drogue illicite d'origine végétale la plus répandue dans le monde en termes de production, de trafic et de consommation. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont diminué du fait d'une réduction des quantités déclarées saisies en Amérique du Nord. En 2012, les saisies mondiales de résine de cannabis ont été stables, mais avec une évolution dans les tendances montrant qu'une proportion accrue de ces saisies intervient en Afrique du Nord.

* E/CN.7/2014/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse repose sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).
2. La section II du rapport est consacrée à la production illicite de cannabis, d'opiacés et de cocaïne jusqu'en 2012 (compris) et, quand les données sont disponibles, pour 2013. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies pour 2011 et 2012 et se fonde sur les derniers renseignements dont dispose l'ONUDC pour dresser un tableau actualisé des tendances du trafic d'opiacés, de cannabis, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.
3. Les informations sur les cultures illicites de plantes servant à produire des drogues et sur la production illicite de drogues d'origine végétale proviennent des dernières enquêtes de l'ONUDC sur les cultures illicites et du *Rapport mondial sur les drogues 2013*. Les principales sources d'information sur le trafic de drogues sont les réponses communiquées par les gouvernements à la quatrième partie ("Ampleur, caractéristiques et tendances de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues et de la fabrication et du trafic de drogues") du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012.
4. Au 22 novembre 2013, 79 États Membres avaient répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012. Parmi les autres sources d'information utilisées pour établir le présent rapport, il faut citer les rapports officiels publiés par les gouvernements et d'autres rapports reçus par l'Office ou soumis à la Commission des stupéfiants et à ses organes subsidiaires.
5. En général, les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic de drogues. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et dépendent de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression. Dans le présent rapport, le terme "tonne" renvoie à la tonne métrique (1 000 kg ou 2 204,6 livres).

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues, et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Cannabis

6. À la différence des autres cultures illicites comme la feuille de coca et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse facilement dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Des rapports sur la culture du cannabis montrent la grande diversité des pratiques à l'échelle mondiale. Cette culture se fait aussi bien sous abri qu'en extérieur et revêt diverses formes signalées par des États Membres: culture de cannabis par des individus pour leur consommation personnelle, culture par des agriculteurs qui souhaitent compléter leurs revenus, et vastes cultures à des fins commerciales. Plusieurs pays signalent que la culture du

cannabis est pratiquée à grande échelle dans des zones rurales. Une fois récolté, le cannabis est transporté dans les zones urbaines, ou introduit clandestinement dans des pays voisins pour satisfaire la demande. Des indicateurs indirects tels que les saisies de plants de cannabis, montrent que cette plante est cultivée illicitement dans la plupart des pays du monde et que la production d'herbe de cannabis est tout aussi généralisée.

7. Au contraire de l'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis tend à se concentrer dans un nombre plus restreint de pays, dont les principaux sont l'Afghanistan et le Maroc. L'enquête de 2012 sur la culture et la production de cannabis à des fins commerciales en Afghanistan a évalué à 10 000 hectares (ha) la superficie totale cultivée en 2012, soit un déclin de 17 % par rapport à 2011. Cette diminution est principalement due à la baisse de la culture du cannabis dans la province d'Uruzgan, où la superficie des terres qui y est consacrée a spectaculairement chuté de plus de 1 000 ha en 2011 à moins de 100 ha en 2012. Selon certaines informations, des groupes d'insurgés utiliseraient les champs de cannabis pour se cacher et une interdiction de cette culture, sévèrement appliquée par les autorités provinciales, a conduit à sa réduction. Pour 2012, aucun changement majeur n'a été constaté dans les 15 autres provinces étudiées en ce qui concerne la culture de cannabis. En raison d'une augmentation des rendements à l'hectare, la production potentielle estimée de résine de cannabis se serait accrue de 8 % en 2012, pour atteindre 1 400 tonnes.

8. Dans sa réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012, le Maroc a estimé à 47 000 ha (après éradication) la superficie nette des cultures illicites de cannabis, soit une légère baisse par rapport aux 47 500 ha déclarés en 2011. Les autorités marocaines ont précisé¹ que la poursuite des efforts visant à réduire la culture illicite du cannabis avait abouti à une réduction de 65 % des superficies cultivées par rapport à 2003. Les autorités ont éradiqué 5 000 ha de cannabis en 2012 (soit moins que les 8 000 ha de 2011) et estiment que la production annuelle totale de résine de cannabis demeure stable, à 760 tonnes.

B. Opium

9. L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde, les deux pays concentrant 87 % des cultures mondiales de cette plante². La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium dans le monde a crû de 15 % en 2012 pour atteindre 236 320 ha, et devrait s'être étendue encore en 2013 en raison d'une augmentation de 36 % de la culture en Afghanistan (voir figure I).

10. L'Afghanistan demeure le principal pays de culture illicite du pavot à opium. Selon le résumé des conclusions de la dernière enquête sur l'opium en Afghanistan, la culture du pavot à opium a atteint un sommet en 2013, avec 209 000 ha, dépassant le précédent record de 2007, qui s'établissait à 193 000 ha. De façon générale, cette hausse est restée confinée aux principales zones de culture du pavot à

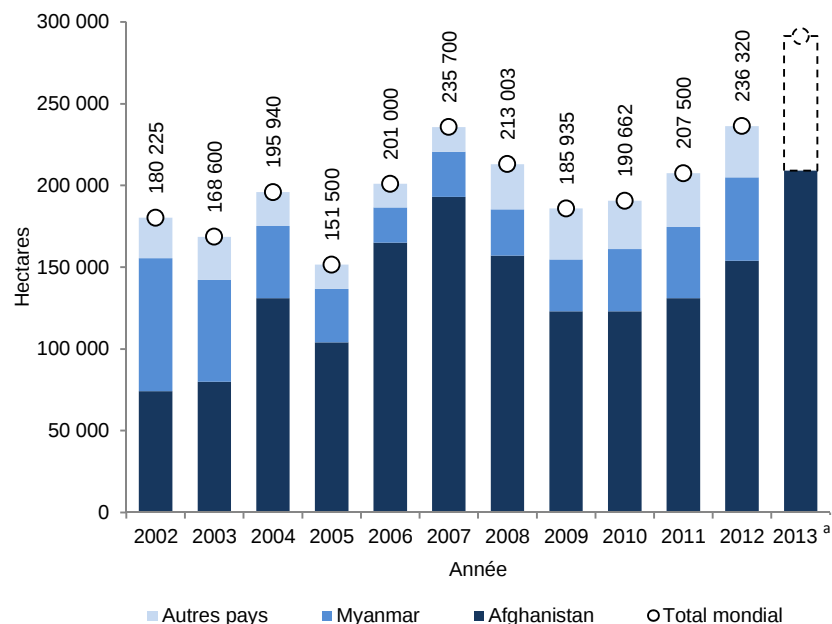
¹ Rapport de pays présenté par le Maroc à la vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, Addis-Abeba, 16-20 septembre 2013, et réponse du Maroc au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012.

² D'après les chiffres du *Rapport mondial sur les drogues 2013*, annexe II.

opium, à savoir les régions du sud et de l'ouest du pays. Deux provinces qui s'en étaient précédemment déclarées exemptes ont perdu ce statut en 2013. La production illicite d'opium a augmenté de 49 % entre 2012 et 2013, pour atteindre 5 500 tonnes.

Figure I

Culture illicite du pavot à opium dans le monde et dans certains pays, 2002-2013



^a Au moment de l'établissement du présent rapport, les chiffres de 2013 relatifs aux superficies des cultures n'étaient disponibles que pour l'Afghanistan. La figure montre une évaluation des cultures mondiales basée sur les cultures de l'année précédente.

11. Le prix élevé de l'opium en 2012 a été l'un des principaux facteurs de l'augmentation de la culture du pavot en 2013. Cette hausse peut aussi être attribuée à la spéculation, les agriculteurs tentant de se protéger contre l'avenir politique incertain de l'Afghanistan imputable au plan de retrait des troupes internationales et aux élections prévues pour 2014.

12. Le lien entre l'insécurité et la culture illicite du pavot à opium s'est maintenu en 2013. L'essentiel (89 %) de cette culture se situe dans neuf provinces du sud et de l'ouest de l'Afghanistan, où l'insurrection et les réseaux criminels organisés sont prédominants³. La culture a augmenté de 34 % dans la province de Helmand, principale province afghane pour la culture du pavot depuis 2004.

13. En Asie du Sud-Est, la culture illicite du pavot à opium est traditionnelle au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam. Dans ces pays, le pavot pousse généralement sur des collines escarpées aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons

³ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, "Afghanistan Opium Survey 2013, Summary findings", novembre 2013.

qu'en Afghanistan. Au Myanmar, la culture du pavot à opium a fortement chuté pendant les dix années précédant 2006, mais a ensuite suivi une courbe ascendante, pour atteindre 51 000 ha en 2012. Ce niveau reste certes très bas par rapport au niveau record de 1996, mais la superficie consacrée à la culture du pavot à opium en 2012 (51 000 ha) est beaucoup plus importante que celle enregistrée en 2006 (21 500 ha). On estime que la production d'opium est passée dans ce pays de 610 tonnes en 2011 à 690 tonnes en 2012, le pays devenant ainsi le premier cultivateur de pavot à opium et premier producteur d'opium illicite dans la région⁴.

14. En République démocratique populaire lao, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a augmenté, passant de 4 100 ha en 2011 à environ 6 800 ha en 2012. Ce niveau reste bas par rapport aux niveaux enregistrés entre 1996 et 1999, mais il est le résultat de cinq années consécutives de hausse et représente plus de quatre fois le niveau observé en 2007 (1 500 ha). Un relevé aérien réalisé par l'ONUDC en 2012 a révélé l'existence de cultures de pavot à opium dans quatre des six provinces du nord du pays. Selon les estimations, la production d'opium, qui était de 25 tonnes en 2011, est passée à 41 tonnes en 2012. Les cultures en Thaïlande et au Viet Nam sont largement inférieures en comparaison. Les autorités thaïlandaises ont fait état de l'éradication de 208 ha de pavot à opium en 2011 et le Viet Nam a éradiqué 34 ha de cette même culture en 2012.

15. Le pavot à opium est également cultivé illégalement au Mexique, où les autorités ont éradiqué 16 389 ha en 2011 et 15 726 ha en 2012. L'on ne dispose pas d'estimations de la superficie nette consacrée à la culture du pavot à opium; cependant, selon les estimations, la production d'opium dans ce pays a décliné, passant de 188 tonnes en 2011 à 175 tonnes en 2012. Le pavot est aussi cultivé en Colombie, où les forces de sécurité ont mené en 2012 des actions de répression notamment en éradiquant manuellement 129 ha de cultures⁵.

16. Selon les autorités indiennes⁶, une certaine quantité de pavot à opium est cultivée illicitement dans les régions montagneuses reculées du nord, de l'est et du nord-est du pays. L'Inde a eu recours à l'imagerie satellite, aux vérifications au sol et à la collecte de renseignements pour identifier les zones consacrées à la culture du pavot à opium, et a éradiqué 5 814 ha en 2011 ainsi que 1 254 ha⁷ en 2012. Dans sa réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011, le Pakistan a fait état de l'éradication de 1 053 ha de pavot à opium et précisé que la superficie totale consacrée à la culture avait été réduite à 362 ha après éradication.

C. Coca

17. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale

⁴ ONUDC, Comité central du Myanmar pour la lutte contre l'abus des drogues et Commission nationale lao pour le contrôle et la surveillance des drogues, "South-East Asia opium survey 2012".

⁵ Rapport de pays présenté par la Colombie à la vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, Quito, 30 septembre-4 octobre 2013.

⁶ Rapport de pays présenté par l'Inde à la quarante-septième session de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, Antalya (Turquie), 19-23 novembre 2012.

⁷ Inde, Organe de contrôle des stupéfiants, rapport annuel 2012.

cultivée a décliné en 2012 en raison d'une diminution dans chacun de ces trois États (voir figure II). Il semble que l'extraction illicite des alcaloïdes de la feuille de coca, première étape de la fabrication de la cocaïne, s'effectue exclusivement dans ces trois pays, qui représentent aussi la majeure partie du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans le monde.

18. L'enquête de 2012 sur la culture du cocaïer, menée conjointement par le Gouvernement de Colombie et l'ONUDC, montre que la culture du cocaïer a touché 23 des 32 départements du pays. La superficie consacrée à cette culture a diminué de 25 %, passant de 64 000 ha en 2011 à 48 000 ha en 2012. En 2012, la Colombie a procédé à l'éradication manuelle de 34 486 ha et à la pulvérisation aérienne de plus de 100 000 ha de cocaïers. La superficie cultivée en 2012 est largement inférieure au niveau relevé en 2000, année où cette culture était à son apogée, et est semblable aux niveaux observés au début des années 1990. Pour 2012, la production de cocaïne en Colombie a été estimée à 309 tonnes.

19. La moitié environ des champs de cocaïers de Colombie se trouve dans trois départements, à savoir Nariño, Putumayo et Norte de Santander. Le département de Nariño reste le plus touché par la culture du cocaïer, avec 10 733 ha en 2012, soit 22 % de la superficie totale consacrée au cocaïer en Colombie. Cette superficie est demeurée stable ou a décliné dans 20 des 32 départements, alors que trois départements seulement (Norte de Santander, Caquetá et Chocó) ont affiché une augmentation. Neuf départements étaient exempts de culture du cocaïer.

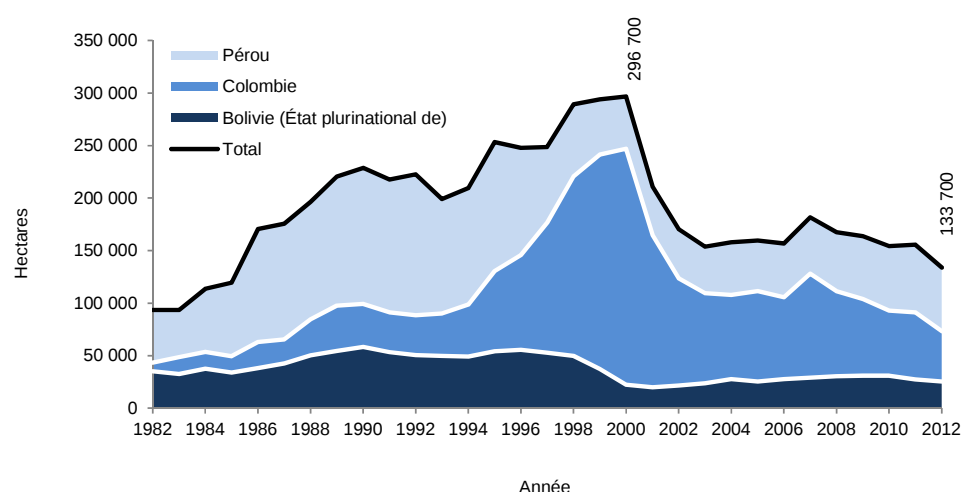
20. Selon l'enquête nationale 2012 de surveillance de la culture du cocaïer au Pérou, la superficie nette des cultures de cocaïer a reculé de 3,4 %, passant de 62 500 ha en 2011 à 60 400 ha en 2012. Entre 2005 et 2011, la superficie des cultures de cocaïer s'est accrue chaque année au Pérou, de sorte que si la diminution de 2012 est faible en termes de pourcentages, elle témoigne d'une évolution importante de la tendance globale. La diminution a été attribuée à la stratégie nationale antidrogue lancée en 2012, qui s'accompagnait de programmes visant à offrir aux agriculteurs d'autres moyens de subsistance. Ces programmes ont été particulièrement efficaces dans le secteur d'Alto Huallaga, qui est l'un des plus gros producteurs de coca du pays. En 2012, le Gouvernement péruvien a éradiqué plus de 14 230 ha de cocaïers dans les secteurs d'Alto Huallaga et d'Aguaytia.

21. Des images satellite et des enquêtes de terrain ont montré que quelque 13 régions du Pérou participaient à la culture du cocaïer, celles de Cusco, Ayacucho et Huánuco affichant les plus importantes superficies, suivies par le secteur Palcazu-Pichis-Pachitea, qui a connu une augmentation de 25 %. La production totale de feuilles de coca a atteint 129 000 tonnes en 2012, soit une diminution de près de 2 % par rapport aux 131 000 tonnes de feuilles de coca séchées au soleil, produites en 2011.

22. Selon l'enquête nationale 2012 de surveillance de la culture du cocaïer, cette culture a diminué d'environ 7 % dans l'État plurinational de Bolivie. La superficie qui lui est consacrée a diminué, passant de 27 200 ha en 2011 à 25 300 ha l'année suivante. Cette diminution de 7 % en 2012 est la deuxième baisse consécutive, puisqu'en 2011 elle avait été de 12 % déjà. Le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie a poursuivi ses efforts visant à endiguer la culture illicite, avec l'éradication de 11 000 ha de cocaïer en 2012, en hausse de 5 % par rapport aux 10 500 ha éradiqués en 2011. Outre les mesures d'éradication, le dialogue avec les

agriculteurs et les initiatives de développement alternatif ont contribué à la diminution de cette culture.

Figure II
Culture du cocaïer dans certains pays, 1982-2012
 (Hectares)



23. Les images satellite et les enquêtes sur le terrain ont permis d'observer un déclin dans les trois plus grandes régions de production de coca de l'État plurinational de Bolivie. La région des Yungas, dans le département de La Paz, représente un peu plus des deux tiers de la culture du cocaïer dans le pays et a connu une diminution de 7 %, pour tomber à 16 900 ha. Le secteur tropical de Cochabamba, qui représente presque un tiers de la culture du cocaïer, a accusé une diminution de 6 %, passant à 8 100 ha. La part des provinces situées au nord de La Paz, soit 1 % des cultures, a chuté de 14 %, pour s'établir à 320 ha.

III. Tendances du trafic de drogues

24. Le Tableau 1 ci-après indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2011 et les tendances estimées en 2012. Les estimations de l'ONUDC se fondent sur les données fournies par les États Membres qui ont répondu aux questionnaires destinés aux rapports annuels pour 2011 et 2012, et sur d'autres sources officielles. Ce tableau n'indique pas les quantités totales saisies en 2012 pour chaque type de drogue car, au moment de l'établissement du présent rapport, certains États Membres n'avaient pas encore transmis leurs réponses au questionnaire.

Saisies de drogues dans le monde, 2011 et 2012

Type de drogue	Saisies en 2011 (kilogrammes)	Tendances estimées pour les saisies mondiales en 2012 ^a
Cannabis		
Herbe	5 762 920	Baisse
Résine	1 051 059	Stabilité ^b
Opiacés		
Opium	491 372	Stabilité ^b
Héroïne	75 997	Stabilité ^b
Cocaïne		
Cocaïne	595 318	Stabilité ^b
Stimulants de type amphétamine		
Amphétamine	30 973	Baisse
Méthamphétamine	87 996	Hausse
Substances de type "ecstasy"	3 674	Hausse

^a Les données pour 2012 étant incomplètes, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2011 et 2012. Les quantités totales pour 2012 ne sont pas indiquées car il en découlerait une sous-estimation des quantités totales saisies.

^b Le terme "stabilité" correspond à une variation inférieure à 10 %.

^c Y compris pâte de coca/coca base, cocaïne base, sels de cocaïne et cocaïne sous forme de "crack".

A. Cannabis

Herbe de cannabis

25. Les données tirées des réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012 montrent que les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont diminué en 2012 (voir figure III). Cette diminution est essentiellement due à la baisse des saisies annuelles déclarées par l'Amérique du Nord. L'Amérique du Nord a représenté en moyenne 62 % du total des saisies mondiales d'herbe de cannabis entre 2002 et 2012. La baisse des saisies de cannabis déclarées par l'Amérique du Nord a eu une forte incidence sur le niveau des saisies mondiales.

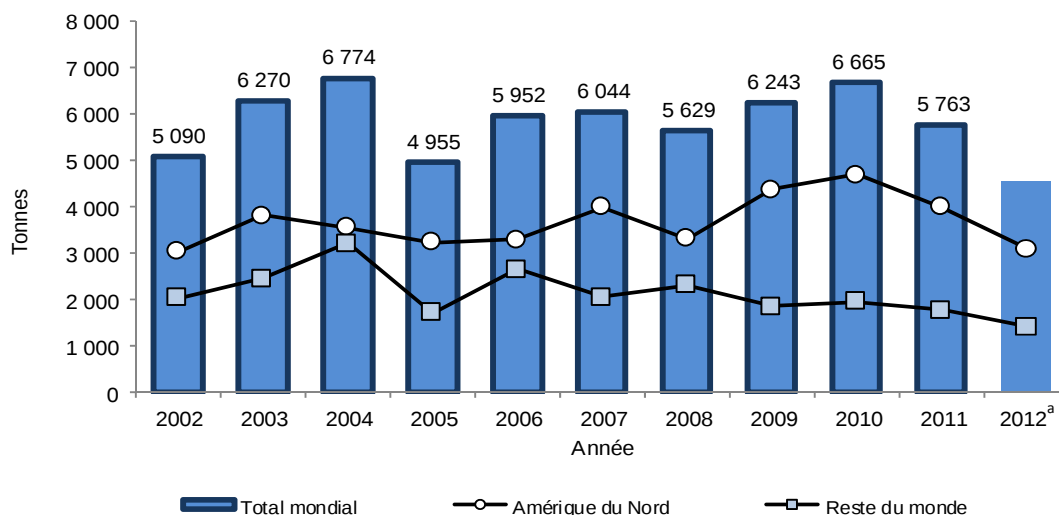
26. Le poids total des saisies d'herbe de cannabis aux États-Unis d'Amérique a diminué, passant de 2 033 tonnes en 2011 à 1 772 tonnes en 2012. Cependant, le nombre des saisies a augmenté, passant de 16 417 en 2011 à 18 968 en 2012. Les autorités signalent que l'offre d'herbe de cannabis semble augmenter, tant en raison du maintien des niveaux de la production en dehors des États-Unis que de l'augmentation de la culture du cannabis sur le territoire même des États-Unis.

27. Au Mexique, les saisies d'herbe de cannabis ont diminué de 39 %, passant de 1 799 tonnes en 2011 à 1 297 tonnes en 2012. Diverses parties du pays sont touchées par la culture de l'herbe de cannabis, qui se concentre plus particulièrement dans les États de Chihuahua, Durango et Sonora, au nord du pays, où la plante est séchée, conditionnée et comprimée, en vue de sa distribution. Selon les estimations faites en 2012 par les autorités mexicaines, le Mexique était la destination finale de 58 % de l'herbe de cannabis saisie, tandis que 32 % étaient

destinés aux États-Unis. Le transport terrestre, via le réseau routier, était la méthode privilégiée pour transporter l'herbe de cannabis, mais elle transitait aussi, à plus petite échelle, par air et par mer.

Figure III

Saisies d'herbe de cannabis dans le monde, 2002-2012



^a Sur la base des données disponibles pour 2012.

28. Pour l'Afrique, les données sont relativement limitées, ce qui rend difficile l'analyse des tendances en matière de saisies de cannabis aux niveaux régional et sous-régional⁸. Toutefois, plusieurs États Membres de la région fournissent régulièrement des informations depuis plusieurs années. Au Nigéria, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté de 19 % en 2012, tandis qu'elles restaient à des niveaux semblables à ceux de 2011 en Égypte et au Maroc (en hausse de 5 % en Égypte et en baisse de 1 % au Maroc). Le Nigéria a fait savoir⁹ que la culture illicite du cannabis continuait de constituer une préoccupation majeure et que les saisies de cannabis représentaient plus de 90 % des substances illicites saisies dans le pays. Entre janvier 2012 et juillet 2013, les autorités nigérianes ont détecté et saisi ou détruit des plants de cannabis sur plus de 1 778 ha de terres agricoles.

29. En Europe, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté, passant de 185 tonnes en 2011 à 220 tonnes en 2012. Cette augmentation est principalement due aux saisies effectuées en Turquie, pays qui a déclaré une hausse de 59 % de ses saisies de cannabis en 2012¹⁰. Les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté chaque

⁸ Au moment de l'établissement du présent rapport, cinq pays d'Afrique avaient répondu au questionnaire destiné aux rapports annuels; des données relatives aux saisies pour cinq autres pays d'Afrique ont été extraites des rapports de pays présentés à la vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

⁹ Rapport de pays présenté par le Nigéria, vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, Addis-Abeba, 16-20 septembre 2013.

¹⁰ Rapport de pays présenté par la Turquie, dixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe, Vienne, 2-5 juillet 2013.

année dans ce pays, et les autorités turques ont désigné le cannabis comme demeurant la drogue la plus fréquemment saisie et utilisée. La culture se situe dans les zones rurales du sud-est de l'Anatolie, et du cannabis est également introduit clandestinement en Turquie pour satisfaire la demande dans ce pays.

30. En Asie, les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables dans les sous-régions de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Asie centrale et la Transcaucasie, et de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Elles ont en revanche diminué en Asie du Sud en raison du déclin des saisies en Inde. Ce dernier pays a déclaré que les saisies d'herbe de cannabis étaient d'environ 100 tonnes en moyenne chaque année et que durant 2012 elles avaient chuté de 60 % environ par rapport à l'année précédente. Alors que la quantité d'herbe de cannabis saisie diminuait en Inde, le nombre de saisies augmentait.

31. L'herbe de cannabis a continué d'être la drogue illicite la plus couramment saisie en Océanie. En 2012, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté de 21 % en Nouvelle-Zélande, pour atteindre 693 kg. Les autorités néo-zélandaises ont indiqué que le cannabis constituait la drogue illicite la plus largement utilisée, du fait d'une fréquence élevée d'expérimentation et d'usage dans la population générale. En Australie, les saisies ont augmenté de 3 %, pour atteindre 2 339 kg. Les autorités australiennes ont indiqué que le cannabis était la drogue illicite la plus importante en termes d'arrestations, de saisies et d'usage. Le cannabis étant cultivé en Australie même, son introduction clandestine dans le pays était inutile ou n'était pas rentable pour les groupes criminels organisés.

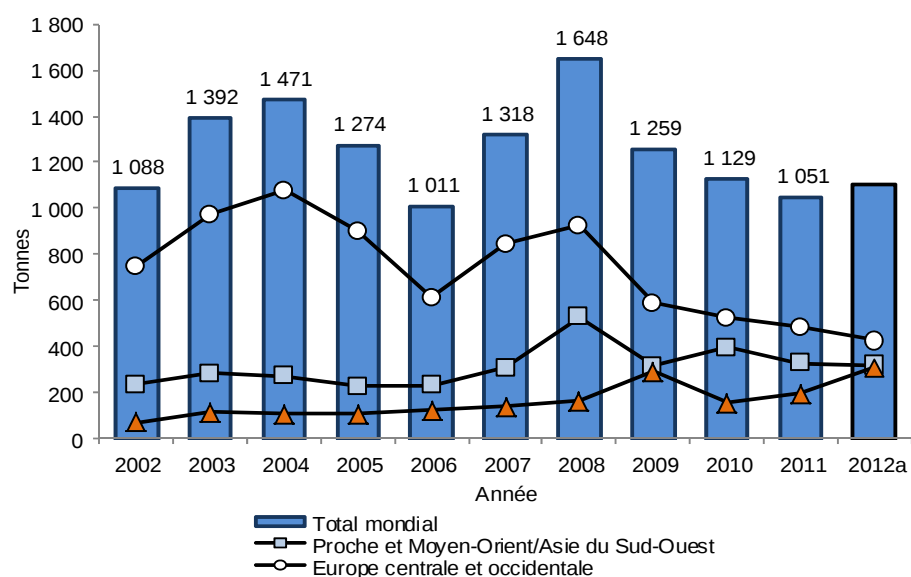
Résine de cannabis

32. Au contraire de l'herbe de cannabis, la production de la résine de cannabis se concentre dans un plus petit nombre de pays, les principaux étant l'Afghanistan et le Maroc. Dans les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012, ces deux pays ont été les plus fréquemment cités comme pays d'origine de la résine de cannabis. Au total, 11 pays européens ont cité le Maroc comme la source de la résine de cannabis, tandis que trois pays européens ont cité l'Afghanistan.

33. Les saisies de résine de cannabis ont été particulièrement importantes en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest et en Europe centrale et occidentale (essentiellement l'Espagne). Au total, 95 % des saisies mondiales de résine de cannabis ont été effectuées dans ces trois sous-régions. La figure IV montre qu'entre 2002 et 2012, la part des saisies mondiales de résine de cannabis en Europe centrale et occidentale a diminué, tandis qu'elle augmentait en Afrique du Nord et au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest.

34. En 2012, l'Espagne a saisi plus de résine de cannabis que tout autre pays au monde et a continué de servir de voie d'accès pour la résine marocaine à destination de l'Europe. Toutefois, les saisies ont baissé en Espagne, pour la quatrième année consécutive, s'établissant à 326 tonnes (contre 356 tonnes en 2011). La quantité de résine de cannabis saisie en Espagne au cours de la décennie écoulée a suivi une tendance décroissante. L'Espagne estime que 91 % de la résine de cannabis saisie provenait du Maroc.

Figure IV
Saisies de résine de cannabis dans le monde, 2002-2012



^a Sur la base des données disponibles pour 2012.

35. Outre l'Espagne, trois autres pays d'Europe centrale et occidentale (la France, l'Italie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont déclaré avoir saisi plus de 5 tonnes de résine de cannabis en 2012. Les saisies sont restées stables en Italie et au Royaume-Uni, dépassant juste les 20 tonnes en 2012, tandis qu'elles ont légèrement baissé en France, passant de 55 tonnes en 2011 à 51 tonnes en 2012. Les autorités françaises ont indiqué¹¹ que le transport de résine de cannabis par la route depuis le Maroc via l'Espagne demeure le mode opératoire le plus répandu et que le produit quitte le Rif marocain, principalement par la mer, à bord d'embarcations pneumatiques semi-rigides surmotorisées de type "go-fast" pour rejoindre les côtes espagnoles, ou dans des ensembles routiers empruntant les voies maritimes commerciales entre le Maroc, l'Espagne et la France.

36. Au Maroc, les saisies de résine de cannabis ont augmenté, passant de 126 tonnes en 2011 à 137 tonnes en 2012. Les autorités marocaines ont signalé l'utilisation de plus en plus fréquente d'aéronefs légers par des groupes de trafiquants de drogues, et ont répertorié 38 cas d'utilisation d'avions légers pour le trafic de drogues illicites en 2012. Les autorités ont préconisé un renforcement de la coopération sous-régionale, régionale et internationale et un accroissement des échanges de renseignements, d'expériences et d'expertise, pour lutter contre les nouvelles tendances en matière de trafic de drogues.

37. Ces dernières années, le Maroc a représenté la plus grande part des saisies de résine de cannabis effectuées en Afrique du Nord. En 2012, cependant, c'est l'Algérie qui a procédé aux plus importantes saisies annuelles de cannabis pour

¹¹ Rapport de pays présenté par France, vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, Quito, 30 septembre-4 octobre 2013.

cette sous-région, avec un triplement des chiffres, passés de 53 tonnes en 2011 à 157 tonnes en 2012. Cette augmentation semble s'être poursuivie en 2013, avec la saisie de 62 tonnes dans les cinq premiers mois de l'année. L'importante augmentation des saisies de résine de cannabis a été attribuée aux échanges de renseignements en temps réel entre les services de détection et de répression, aux mesures de sécurité et de surveillance plus strictes le long des frontières occidentales du pays, au renforcement et à la modernisation des services de détection et de répression en matière de drogues, et à la formation du personnel aux techniques de lutte contre le trafic de drogues¹².

38. Au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest, les plus importantes saisies de résine de cannabis ont continué d'être réalisées par l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. Depuis 2001, les saisies de résine de cannabis au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest représentent une part croissante des saisies mondiales de résine de cannabis.

39. Les saisies de résine de cannabis en Europe du Sud-Est ont doublé, passant de 21 tonnes en 2011 à 43 tonnes en 2012 et ont représenté 4 % des saisies mondiales. Pour la troisième année consécutive, la Turquie a saisi plus de 20 tonnes de résine de cannabis. Les saisies dans ce pays sont passées de 21 tonnes en 2011 à 27 tonnes en 2012. Outre cette hausse signalée par la Turquie, une importante saisie réalisée par les services bulgares de détection et de répression a contribué à l'accroissement des saisies en Europe du Sud-Est. Les saisies annuelles en Bulgarie se sont élevées à 16 tonnes en 2012 pour 3 saisies seulement, contre 16 kg pour 10 saisies l'année précédente. Les autorités bulgares ont fait état d'une importante saisie de résine de cannabis, passée clandestinement du Maroc jusqu'au port de Burga, en mer Noire, à bord d'un navire qui contenait aussi une cargaison légale venant du Royaume-Uni. La résine de cannabis saisie avait été stockée provisoirement en Bulgarie dans l'attente d'un transport routier vers l'Europe centrale et occidentale¹³. Cet itinéraire met en lumière les voies complexes auxquelles recourent les groupes criminels organisés pour éviter d'être repérés, et souligne l'importance de la surveillance des conteneurs maritimes en matière de drogue illicites.

B. Opiacés

Opium

40. Après avoir progressé à un rythme soutenu durant la période 2002-2008, les saisies mondiales d'opium ont atteint leur sommet en 2009, avec 653 tonnes. Cependant, elles ont chuté à 492 tonnes en 2010 puis se sont stabilisées à 491 tonnes en 2011. Les renseignements provisoires disponibles pour 2012 montrent que les saisies mondiales d'opium sont restées stables cette année-là. Depuis 2004, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan comptent invariablement pour plus de 90 % des saisies mondiales d'opium (voir figure V).

¹² Rapport de pays présenté par l'Algérie, vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, Addis-Abeba, 16-20 septembre 2013.

¹³ Réponse de la Bulgarie au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012, quatrième partie, question 10.

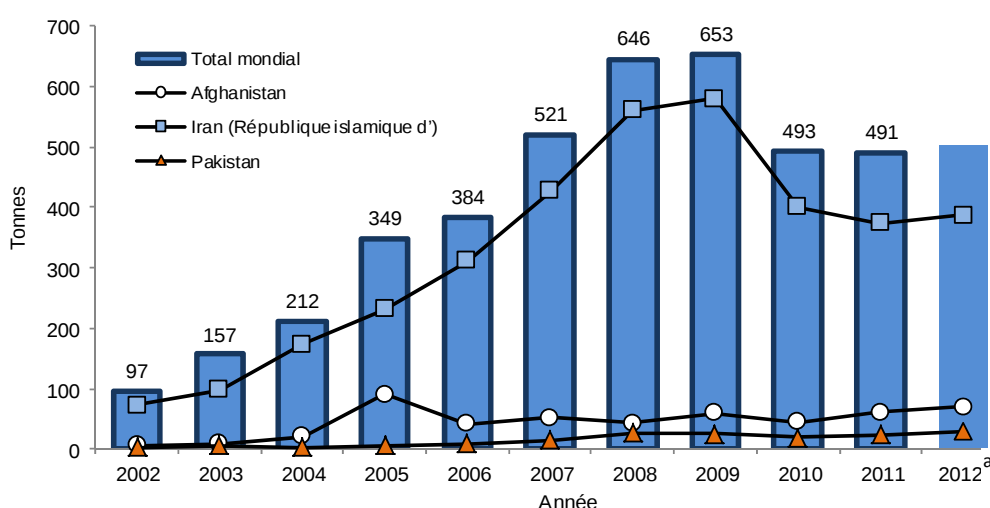
41. D'après les données de l'ONUDC, la République islamique d'Iran enregistre chaque année depuis 1980 la plus grande quantité annuelle d'opium saisie par un seul pays. De 2002 à 2009 en particulier, ces saisies ont été quasiment multipliées par huit, passant de 73 à 580 tonnes. En 2010, la tendance à la hausse s'est inversée, et les saisies d'opium se sont stabilisées aux alentours de 400 tonnes par an. En 2012, ce pays a saisi 388 tonnes d'opium, soit légèrement plus que les 374 tonnes saisies en 2011.

42. Les saisies d'opium en Afghanistan se sont accrues entre mars 2011 et mars 2013¹⁴. La quantité d'opium saisie par le Groupe spécial de la justice pénale¹⁵ auprès de suspects accusés d'infractions aux lois sur les stupéfiants a augmenté, pour atteindre 71,6 tonnes pendant la période allant de mars 2012 à mars 2013, alors qu'elle avait atteint 60,5 tonnes pendant la même période pour 2011/2012 et 44,5 tonnes en 2010/2011. Malgré l'augmentation des saisies, le prix de l'opium sec a eu tendance à décroître, après avoir atteint un sommet en février 2011 à 276 dollars par kilogramme. Le prix moyen du kilogramme d'opium sec à la production était de 134 dollars fin septembre 2013, soit 35 % de moins que les 204 dollars enregistrés un an plus tôt, en septembre 2012¹⁶.

Figure V

Saisies mondiales d'opium, 2002-2012

(Tonnes)



^a Sur la base des données disponibles pour 2012.

43. Au Pakistan, les saisies d'opium ont augmenté, passant de 23 tonnes en 2011 à 29 tonnes en 2012. Les saisies ont augmenté en Inde également, passant de 2,3 tonnes en 2011 à 3,6 tonnes en 2012. Les autorités indiennes ont signalé qu'en 2012 le trafic de drogues se caractérisait à la fois par la culture illicite du pavot à

¹⁴ Afghanistan, Ministère de la lutte contre les stupéfiants, rapport 2012 sur les drogues, novembre 2013.

¹⁵ Les saisies d'opium dépassant 10 kg sont confiées au Groupe spécial de la justice pénale à Kaboul, alors que les saisies inférieures à ce seuil sont traitées au niveau provincial.

¹⁶ ONUDC et Afghanistan, Ministère de la lutte contre les stupéfiants, rapport mensuel sur le prix des drogues en Afghanistan, septembre 2013.

opium, mais aussi par de probables détournements d'opium venant de cultures licites à l'intérieur du pays.

Morphine illicite

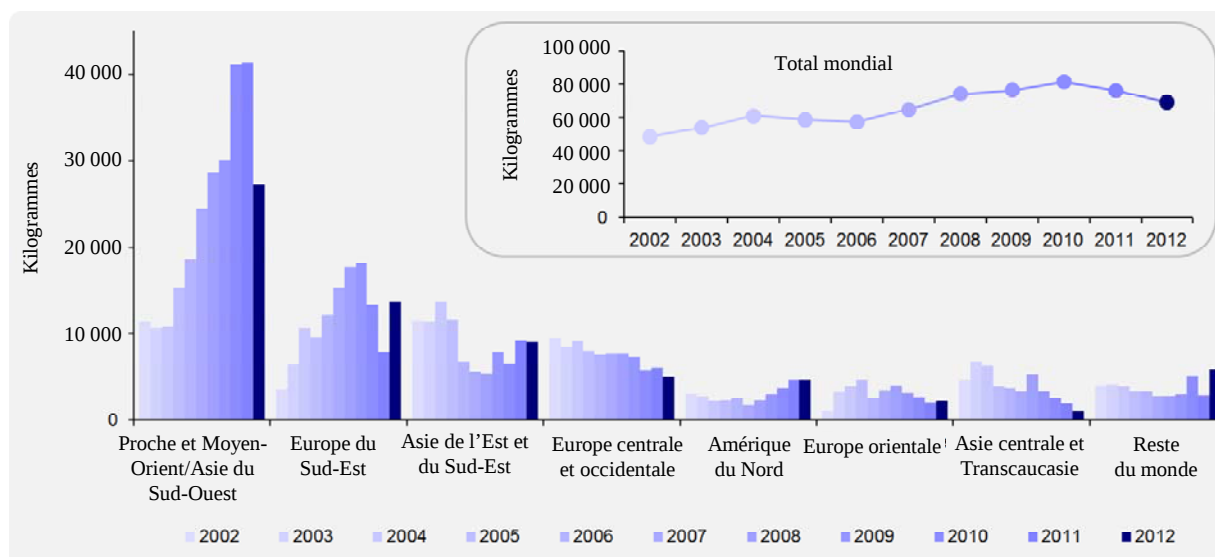
44. Comme dans le cas de l'opium, les saisies de morphine sont restées concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins. Chaque année depuis 2005, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan comptent à eux trois pour plus de 90 % des saisies mondiales de morphine. En République islamique d'Iran, les saisies ont diminué pour la troisième année consécutive, chutant à 5,8 tonnes en 2012, soit une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente. Au Pakistan, les saisies de morphine illicite ont diminué pour la deuxième année consécutive, avec la saisie par les autorités de 1,4 tonne de morphine illicite en 2012, contre 4,3 tonnes en 2011 et 6,1 tonnes en 2010. En Afghanistan, par contre, les saisies ont augmenté ces dernières années. Les saisies de morphine illicite auprès de suspects ont augmenté de 385 % entre 2009 et 2012, ce qui indique une présence croissante de la morphine dans le pays et peut-être une évolution des tendances dans la fabrication¹⁴.

Héroïne

45. Les saisies mondiales d'héroïne ont considérablement augmenté entre 2006 et 2010, pour atteindre 81 tonnes en 2010. Cette tendance a commencé à se retourner en 2011, avec une baisse de 6 %, à 76 tonnes. En 2012, les saisies mondiales d'héroïne ont décliné de 9 %, tombant à 69 tonnes environ. La figure VI montre les saisies d'héroïne dans le monde et dans certaines sous-régions.

Figure VI

Saisies d'héroïne dans le monde et dans certaines sous-régions, 2002-2012
(Kilogrammes)



46. La baisse des saisies mondiales d'héroïne s'explique en partie par les chutes importantes des saisies signalées par les pays du Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest. Les saisies en République islamique d'Iran ont chuté de façon importante en 2012. Ce recul a cependant été quelque peu compensé par l'augmentation des saisies au Pakistan. En République islamique d'Iran, les saisies ont baissé, de 23 tonnes en 2011 à 10 tonnes en 2012¹⁷, tandis qu'au Pakistan, elles augmentaient de 7,7 tonnes en 2011 à 12,7 tonnes en 2012. Le Pakistan a signalé¹⁸ que son territoire était une voie de transit essentielle des opiacés et a estimé que jusqu'à 40 % de l'héroïne produite en Afghanistan transitaient par le Pakistan.

47. En 2012, une importante augmentation (76 %) des saisies d'héroïne en Europe du Sud-Est a compensé la baisse de ces mêmes saisies au Proche et Moyen-Orient/Asie du Sud-Ouest. Cette hausse est due aux saisies d'héroïne en Turquie, qui ont bondi à 13,3 tonnes en 2012 après avoir chuté à 7,3 tonnes en 2011 (contre 12,7 tonnes en 2010). La Turquie a fait état d'une importante augmentation de la contrebande d'héroïne par voie maritime.

48. En Asie du Sud et du Sud-Est, les saisies d'héroïne ont atteint 9,1 tonnes en 2012, contre 9,2 tonnes en 2011. La Chine a continué de représenter la plus grande part des saisies annuelles d'héroïne dans la région, avec 7,3 tonnes en 2012, en hausse par rapport aux 7,1 tonnes saisies en 2011. Les autorités chinoises ont indiqué¹⁹ que le nord du Myanmar restait la principale source d'héroïne sur le marché chinois, mais ont noté aussi la menace croissante posée par les opiacés en provenance d'Afghanistan.

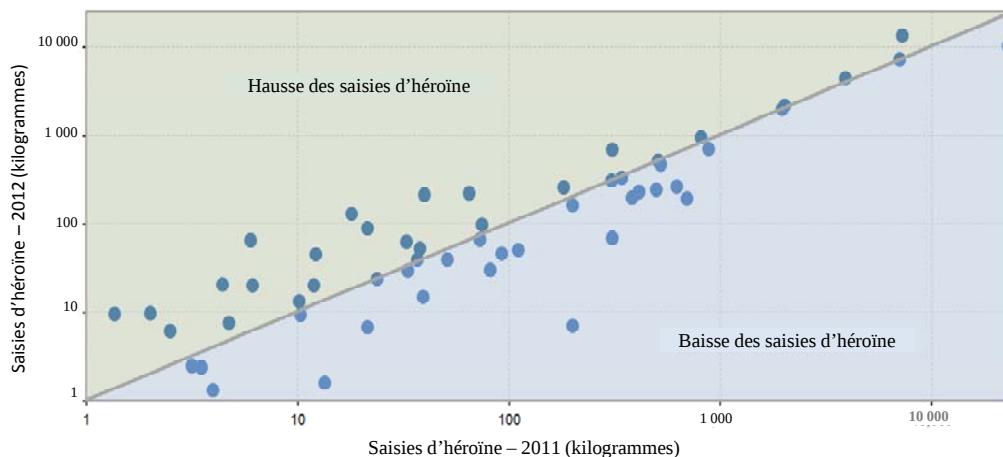
49. Dans la plupart des autres régions, les saisies d'héroïne sont restées stables ou ont suivi les tendances existantes. En 2012, les saisies ont continué de baisser progressivement, tant en Europe centrale et occidentale qu'en Asie centrale et en Transcaucasie, tandis qu'en Europe orientale et en Amérique du Nord, elles demeuraient à un niveau semblable à celui de l'année précédente. La figure VII montre que, pour la majorité des pays, l'ordre de grandeur des saisies d'héroïne en 2012 est resté inchangé par rapport à l'année précédente.

¹⁷ République islamique d'Iran, Service du contrôle des drogues, "Drug control in the Islamic Republic of Iran 2012".

¹⁸ Rapport de pays présenté par le Pakistan, trente-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, Bangkok, 21-24 octobre 2013.

¹⁹ Rapport de pays présenté par la Chine, trente-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, Bangkok, 21-24 octobre 2013.

Figure VII
Saisies d'héroïne, 2011 et 2012
 (Kilogrammes, échelles logarithmiques)



50. En Afrique, les saisies d'héroïne ont augmenté, passant de 621 kg en 2011 à 674 kg en 2012. Les quantités d'héroïne saisies par les pays d'Afrique de l'Est ont été semblables à celles saisies en Afrique centrale et de l'Ouest. Les pays d'Afrique de l'Est ont déclaré avoir saisi 278 kg d'héroïne, tandis que ceux d'Afrique centrale et de l'Ouest en ont saisi 284 kg. En Afrique du Nord, 112 kg d'héroïne ont été saisis en 2012.

C. Cocaïne

51. Les principaux marchés de consommation de la cocaïne dans le monde, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, continuent d'être approvisionnés à partir de l'Amérique du Sud, notamment des pays de la région andine. La cocaïne de la région andine est acheminée clandestinement en direction du nord vers l'Amérique du Nord et, par-delà l'Atlantique, vers l'Europe, via les Caraïbes ou l'Afrique. Les saisies mondiales de cocaïne ont diminué en 2012, mais l'écart n'a pas dépassé 10 % par rapport aux saisies de l'année précédente.

52. En 2012, les saisies de cocaïne ont été effectuées plus près du point de production qu'en 2011. Les saisies de cocaïne ont légèrement décliné dans le monde, sauf en Amérique du Sud où elles ont augmenté (voir figure VIII). Neuf pays d'Amérique du Sud ont enregistré une augmentation des saisies de cocaïne en 2012 et un seul pays a fait état d'une diminution²⁰. La Colombie a continué de déclarer les plus importantes quantités de cocaïne saisies par un seul pays. Les saisies de cocaïne base et de sels de cocaïne ont augmenté dans ce pays, passant de 200 tonnes en 2011 à 243 tonnes en 2012. Les autorités colombiennes ont indiqué que les opérations maritimes étaient les plus fructueuses et elles ont notamment mentionné

²⁰ En 2012, l'Argentine, la Bolivie (État plurinational de), le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela (République bolivarienne du) ont enregistré des hausses dans leurs saisies de cocaïne. Le Brésil a déclaré une légère baisse de ses saisies de cocaïne; cependant, elles sont restées supérieures aux niveaux enregistrés avant 2008.

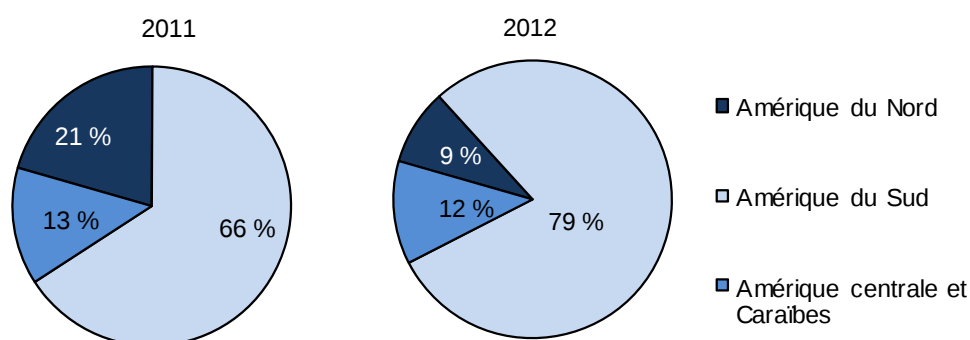
une opération menée dans l'océan Pacifique ayant permis la saisie de 9 tonnes de cocaïne.

53. En Amérique du Nord, les saisies de cocaïne ont baissé au Canada, aux États-Unis et au Mexique (voir figure VIII). En 2012, la quantité de cocaïne entrant au Canada a été en net recul par rapport aux années précédentes. Le fret aérien, les services postaux et les bagages des passagers en provenance des Caraïbes et d'Amérique centrale et du Sud ont représenté la plus grande part des saisies de cocaïne, trois conteneurs maritimes correspondant au reste. Les autorités mexicaines ont signalé²¹ que la cocaïne continuait d'être passée clandestinement par mer. Cette forme de contrebande représentait le plus fort volume des drogues saisies. Le trafic terrestre continuait néanmoins de représenter le plus grand nombre des interceptions. Les autorités des États-Unis ont signalé une diminution des saisies à leur frontière sud-ouest. Les données relatives aux prix et à la pureté ont également révélé une moindre disponibilité de la cocaïne aux États-Unis pendant l'année 2012.

54. En Europe centrale et occidentale, les saisies de cocaïne ont atteint un maximum de 121 tonnes en 2006, puis ont décliné pendant trois ans, avant de se stabiliser entre 53 et 63 tonnes. Au moment de l'établissement du présent rapport, les données disponibles²² montraient que les saisies de cocaïne en Europe occidentale avaient légèrement diminué en 2012. Les saisies de cocaïne ont reculé en Allemagne, en France et en Italie, alors qu'elles ont augmenté en Espagne. Ce dernier pays a saisi 21 tonnes en 2012 au total, soit une hausse de 25 % par rapport à 2011. Toutefois, en dépit de l'augmentation de 2012, les saisies de cocaïne ont suivi une tendance à la baisse dans ce pays au cours de la décennie écoulée, avec des saisies annuelles largement inférieures aux chiffres de 2003, 2005 et 2006, où elles atteignaient presque 50 tonnes par an.

Figure VIII

Saisies de cocaïne, Amériques, 2011 et 2012



²¹ Rapport de pays présenté par le Mexique, vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, Quito, 30 septembre-4 octobre 2013.

²² La comparaison des pays sur lesquels on dispose de données à la fois pour 2011 et 2012 montre une baisse de 6 % des saisies de cocaïne en Europe centrale et occidentale. Au moment de l'établissement du présent rapport, trois pays effectuant traditionnellement d'importantes saisies n'avaient pas encore répondu au questionnaire destiné aux rapports annuels.

55. Un itinéraire secondaire du trafic transatlantique de la cocaïne vers l'Europe transite par des pays d'Afrique, notamment d'Afrique de l'Ouest. En 2012, la quantité de cocaïne saisie dans les pays d'Afrique de l'Ouest a diminué par rapport à l'année précédente²³. Au Nigéria, les saisies ont diminué, passant de 411 kg en 2011 à 132 kg en 2012. De même, au Bénin, elles ont chuté, passant de 425 kg en 2011 à 70 kg en 2012. Les autorités nigérianes ont signalé ne pas avoir constaté de changements dans les méthodes de transport, l'origine, les itinéraires ou la destination finale de la cocaïne passée en contrebande. En 2012, 60 % de la cocaïne entrée au Nigéria est arrivée par la mer, 30 % par air, 5 % par voie terrestre et 5 % par les services postaux.

D. Stimulants de type amphétamine

Amphétamine

56. Les saisies mondiales d'amphétamine ont diminué, de 31 tonnes en 2011 à 24 tonnes en 2012, pour s'établir à des niveaux semblables à ceux observés entre 2005 et 2011, période pendant laquelle les saisies évoluaient entre 19 et 33 tonnes (voir figure IX). Les pays déclarant les plus grosses saisies d'amphétamines sont restés à peu près les mêmes depuis 2005. Pour la dixième année consécutive, l'Arabie saoudite a enregistré la plus grosse saisie annuelle d'amphétamine pour un seul pays. Ce pays est l'un des principaux marchés de consommation de comprimés de Captagon, avec plus de 48 millions de comprimés saisis par les autorités en 2012.

Méthamphétamine

57. Le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement développé entre 2008 et 2012. Après des niveaux de saisie relativement stables au cours de la période 2001-2007 (de 19 à 28 tonnes), la quantité de méthamphétamine saisie annuellement au niveau mondial a augmenté, pour dépasser 90 tonnes en 2012 (voir figure IX). En 2012, les saisies ont augmenté, tant en Amérique du Nord qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est.

58. Le Gouvernement mexicain a mis au jour une production de méthamphétamine dans l'ouest du pays (Colima, Guanajuato, Jalisco, Michoacán et Nayarit) mais aussi dans le nord-est (Sinaloa et Sonora). Le Mexique a saisi au total 31,55 tonnes de méthamphétamine en 2012, soit 2 % de plus que la quantité saisie en 2011 (30,86 tonnes). Les autorités ont démantelé 270 laboratoires clandestins de fabrication de drogues en 2012, dont 96 % servaient à la préparation de la méthamphétamine. Par ailleurs, des précurseurs sous contrôle ont été trouvés dans nombre de ces laboratoires.

59. Les États-Unis ont considérablement augmenté leurs saisies de méthamphétamine, les saisies de méthamphétamine sous forme de cristaux atteignant 20 tonnes en 2012 (contre 9,7 tonnes en 2011). Les autorités ont signalé que la disponibilité de la méthamphétamine était probablement en train d'augmenter et que les rapports des services de détection et de répression et des services de renseignement, ainsi que les données relatives aux prix et à la pureté, montraient que le prix de la méthamphétamine continuait de chuter tandis que les niveaux de pureté augmentaient.

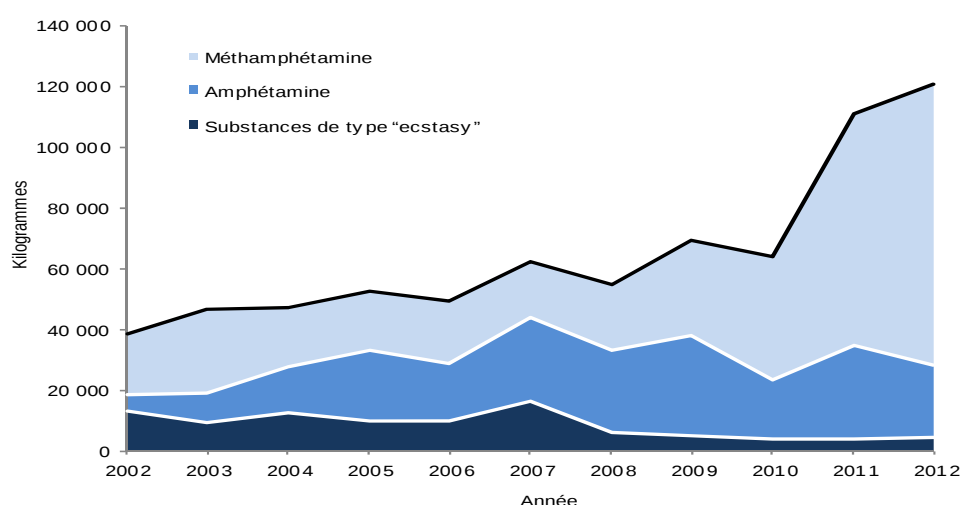
²³ Sur la base des données fournies par cinq pays d'Afrique de l'Ouest.

60. L'Asie de l'Est et du Sud-Est compte certains des marchés de stimulants de type amphétamine les plus importants et les plus établis du monde²⁴. En 2012, les saisies de méthamphétamine dans cette région ont conservé des niveaux records. Les saisies ont augmenté au Brunéi Darussalam, au Cambodge, en Chine, en Indonésie, au Japon, en République démocratique populaire lao, à Singapour, en Thaïlande et au Viet Nam. Les précurseurs utilisés dans la fabrication illicite de la méthamphétamine sont souvent faciles à obtenir et une grande partie de ceux-ci, généralement sous forme de préparations pharmaceutiques, sont produits dans la région et la région voisine de l'Asie du Sud²⁵.

61. En Europe, les saisies de méthamphétamine ont chuté à 923 kg en 2012, après un sommet à 1 582 kg en 2011. Malgré cette récente diminution, les saisies demeurent nettement supérieures aux niveaux observés avant 2011.

Figure IX

Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 2002-2012



Substances de type "ecstasy"

62. D'après les données disponibles, les saisies mondiales d'"ecstasy" ont augmenté, passant de 3,7 tonnes en 2011 à plus de 4 tonnes en 2012 (voir figure IX). Si l'on compare les quantités de substances de type "ecstasy" saisies dans les 54 pays ayant fourni des données en 2010 et 2011, on constate une hausse de 36 % en 2012. Malgré l'augmentation de 2012, les saisies d'"ecstasy" sont restées largement inférieures aux niveaux enregistrés entre 2002 et 2007.

63. Au moment de l'établissement du présent rapport, huit pays avaient déclaré à l'ONUDC des saisies annuelles de substances de type "ecstasy" dépassant 100 kg pour 2011: l'Australie, la Chine, les États-Unis, l'Indonésie, la Malaisie, le Royaume-Uni, la Turquie et le Viet Nam.

²⁴ ONUDC, "Global SMART Update", vol. 10, septembre 2013.

²⁵ ONUDC, Programme mondial SMART, *Patterns and Trends of Amphetamine-Type Stimulants and Other Drugs: Challenges for Asia and the Pacific*, 2013.

64. Selon un récent rapport du Programme mondial SMART, de l'ONUDC, les saisies d'"ecstasy" ont fluctué d'une année à l'autre en Asie de l'Est et du Sud-Est. En 2012, le nombre de comprimés d'"ecstasy" saisis a plus que triplé, pour dépasser 5,4 millions contre 1,6 million en 2011. Il s'agit du plus haut total déclaré depuis 2007, année où 5,6 millions de comprimés d'"ecstasy" avaient été saisis. Les saisies d'"ecstasy" continuent d'être réalisées, pour la plupart, en Indonésie, où le nombre saisi a été multiplié par près de quatre, passant de 1,1 million de comprimés en 2011 à 4,3 millions en 2012, soit 79 % du total de la région.

IV. Conclusions

65. L'Afghanistan continue de représenter la majeure partie des cultures illicites de pavot à opium dans le monde. La culture du pavot à opium a atteint un niveau record dans ce pays en 2013, avec une superficie de 209 000 ha. Cette hausse est essentiellement restée confinée aux zones de culture se trouvant dans le sud et l'ouest du pays. La production d'opium a augmenté de 49 % en Afghanistan, atteignant 5 500 tonnes.

66. Dans les trois États andins représentant la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer, la superficie totale consacrée à cette culture a diminué en 2012. Les saisies de cocaïne ont augmenté en Amérique du Sud, alors qu'elles ont diminué en Amérique du Nord. Dans l'ensemble, les données disponibles laissent penser que les saisies mondiales de cocaïne sont demeurées stables en 2012.

67. Le cannabis demeure la drogue d'origine végétale la plus répandue dans le monde en termes de production, de trafic et de consommation illicites. Les données disponibles au moment de l'établissement du présent rapport montrent que les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont diminué en raison d'une baisse des quantités déclarées saisies en Amérique du Nord. En 2012, les saisies mondiales de résine de cannabis ont été stables, mais avec une évolution dans les tendances montrant qu'une proportion accrue de ces saisies intervient en Afrique du Nord.

68. Les saisies mondiales de méthamphétamine ont continué d'augmenter en 2012. Ces dernières années, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement étendu. Si les volumes des saisies ont été relativement stables au cours de la période 2001-2007, la quantité annuelle de méthamphétamine saisie dans le monde a augmenté rapidement entre 2008 et 2012. Les saisies mondiales de méthamphétamine ont dépassé 90 tonnes en 2012. Les saisies mondiales d'"ecstasy" ont augmenté en 2012; elles demeurent cependant largement inférieures aux niveaux enregistrés entre 2002 et 2007.

69. La caractérisation et le profilage criminalistique des drogues illicites demeurent un appui inestimable pour la collecte de renseignements et les activités opérationnelles menées par les services de détection et de répression ainsi que pour la lutte internationale contre les drogues illicites. Dans sa résolution 56/5, intitulée "Promouvoir l'échange de savoir-faire et de connaissances en matière de profilage des drogues à des fins criminalistiques", la Commission a rappelé l'importance de ces activités et invité l'ONUDC à promouvoir l'échange de ces savoir-faire et connaissances. Cependant, le manque des ressources extrabudgétaires nécessaires à l'élaboration de lignes directrices normalisées a empêché la mise en œuvre de cette résolution pendant la période étudiée.